Envoyé en préfecture le 30/01/2025
Reçu en préfecture le 30/01/2025
Publié le
ID : 040-214000010-20250129-DELIB2025003-DE

VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -
Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49
Courriel : mairie@aire-sur-adour.fr - Internet : http://www.aire-sur-adour.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 29 JANVIER 2025

OBJET : **Requalification du centre-ville - Demande de subventions**
Délibération n° 2025-003

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE MERCREDI VINGT NEUF JANVIER A DIX NEUF HEURES,
Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du jeudi 23 janvier 2025, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Claude POMIES, Corinne LAFFITTAU, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Philippe PELLARINI, Chrystelle BARON, Thierry BOURREC, Bernard MALHERBE, Nathalie DARRIEUMERLOU, Philippe BOP, André EVRARD, Danièle CASTAING, Jean-Pierre CAUDY, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Jean-Pierre TRABESSE, Isabelle MAUMUS.

PROCURATIONS : MME Danielle BARRAUD A M. Claude POMIES, MME EVELYNE PISSOAT A M. XAVIER LAGRAVE, M. CEDRIC BOUET A MME MARIE ASSIBAT, M. Didier MARTIN A M. Vincent BARRAILH LAFARGUE, M. Yves Jean CAZABAN A MME FLORENCE GACHIE, Mme Paulette SAINT-GERMAIN A M. JEREMY MARTI.

EXCUSES : Mme Sonia DUBOSC, Mme Sandrine SATABIN, Mme JOËLLE RICHARD, M. Alexandre MARTIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie ASSIBAT.

Conseillers Municipaux en exercice : 29
Conseillers Municipaux présents : 19
Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 6
Conseillers Municipaux excusés : 4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 82-123 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 11 octobre 2023 portant acceptation de la réalisation d'une étude complète d'ingénierie de l'aménagement de la Place du Général de Gaulle et d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Landes,
Vu le rapport présenté par M. le Maire,

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 30/01/2025
Reçu en préfecture le 30/01/2025
Publié le
ID : 040-214000010-20250129-DELIB2025003-DE

Envoyé en préfecture le 30/01/2025
Reçu en préfecture le 30/01/2025
Publié le
ID : 040-214000010-20250129-DELIB2025003-DE

Considérant que le groupement représenté par la société Ideia, dans le cadre de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre a remis en date du 27 janvier 2025, la phase « Avant Projet Définitif » du projet de requalification du centre-ville,
Considérant que l'estimation provisoire des travaux s'élèverait à 2 077 000 € HT,
Considérant qu'il conviendra de rajouter à ce montant, des frais d'études et de maîtrise d'œuvre,
Considérant que ce projet est susceptible d'être subventionné par les services de l'Etat, les différentes collectivités et des partenaires financiers,
Considérant qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter toutes les subventions susceptibles d'être accordées pour ce projet,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : d'autoriser M. le Maire à solliciter toutes les subventions se rapportant à ce projet auprès des services de l'Etat, des différentes collectivités et des partenaires financiers.

Article 2 : d'autoriser M. le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU, sis 50 Cours Lyautey – BP 43 – 64010 PAU CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme
A Aire sur l'Adour, le 30 janvier 2025
Le Maire,

MAIRIE D'AIRE SUR L'ADOUR (LANDES)

Xavier LAGRAVE

Le Maire certifie que :
- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)